

# L'ONU: INTERVENANT AU MOYEN-ORIENT

*Le conflit israélo-arabe constitue pour la paix et la sécurité internationales une perpétuelle menace. La recherche d'une solution doit se faire dans le cadre du dispositif actuel des Nations-Unies, mis sur pied il y a plus de 40 ans.*

Même si les questions préliminaires d'organisation et de procédure étaient réglées, et même si la conférence était effectivement convoquée, le coeur du problème demeurerait plus contesté et insoluble que jamais. Dans le présent article, nous aimerions proposer une solution plus simple, quoique démodée : utiliser pour résoudre le problème israélo-arabe le dispositif existant des Nations-Unies, tel qu'il a été conçu à l'origine par les fondateurs de l'Organisation.

SI LA NATURE DU PROBLÈME PALESTINIEN est relativement simple, les conséquences qu'il peut avoir sont, en revanche, d'une infinie complexité. Au nom de l'histoire, les Palestiniens et les Israéliens se disputent un petit territoire, que les deux peuples chérissent et considèrent comme étant leur patrie. Et leur combat est d'autant plus dramatique et plus tragique que ces deux mêmes peuples ont été frappés par de multiples catastrophes. On peut trouver de puissants arguments à l'appui des revendications et des aspirations de l'une et l'autre partie, chacune croyant ardemment à la justesse de sa cause. Aucun des deux protagonistes ne pouvant éviter l'autre ou renoncer à ses aspirations et s'en aller, ils n'ont d'autre choix que de trouver un jour le moyen de cohabiter pacifiquement. Tel doit être le principal objectif du processus de paix.

Les origines du conflit israélo-arabe sont profondément ancrées dans l'histoire, et le problème revêt un caractère fortement émotionnel. Mais ce ne sont pas les seules rai-

sons pour lesquelles la collectivité internationale se doit d'aider à le résoudre. Les Nations-Unies ont été étroitement associées au règlement de cette question depuis 1947, année où l'Organisation a adopté le plan de partage. Qui plus est, il s'agit d'un conflit dans le contexte duquel quelques bévues, erreurs de calcul ou malentendus peuvent très facilement et très rapidement déboucher sur un affrontement entre les superpuissances nucléaires. La question israélo-arabe représente pour la paix et la sécurité internationales une véritable épée de Damoclès.

Pas plus Israël que les pays arabes ne peuvent se permettre de quitter la table des négociations. Le problème ne se résoudra pas tout seul. Les territoires occupés représentent pour Israël une véritable bombe à retardement sur le plan démographique et la situation, qui devient chaque année plus menaçante, est intolérable également pour les habitants palestiniens. Le statu quo actuel (ni guerre, ni paix) est non seulement ruineux pour toutes les parties concernées, mais il est aussi fortement déstabilisant.

Les questions en litige sont bien connues. D'une manière générale, il s'agit d'obtenir d'Israël qu'il se retire des territoires occupés, de signer un règlement durable qui suppose la reconnaissance de ce pays et le droit des États de la région à vivre en paix à l'intérieur de frontières clairement établies, de reconnaître dans la pratique les droits et les aspirations légitimes des Palestiniens et enfin, de déterminer le sort de Jérusalem.

Aucune solution durable à ces problèmes complexes et indisso-

ciables les uns des autres ne peut se révéler entièrement satisfaisante pour l'une ou l'autre des parties intéressées. Il faudra des compromis, des concessions et une certaine dose de compréhension et de tolérance mutuelles si l'on veut pouvoir faire un quelconque progrès. Malheureusement, ce sont là des ingrédients qui font cruellement défaut au Moyen-Orient.

Il est depuis longtemps manifeste que les protagonistes ne pourront pas parvenir à un règlement négocié sans l'aide et les pressions d'intervenants extérieurs. Les talents de négociation ne suffisent pas, comme l'ont montré dans le passé de multiples expériences, notamment celle de Gunnar Jarring, le médiateur des Nations-Unies intervenu à l'époque de la résolution 242. Il conviendrait de mettre sur pied une structure qui se caractériserait par la tolérance et à l'intérieur de laquelle on pourrait faire pression sur les parties, leur apporter garanties et encouragements et enfin, leur offrir des avantages concrets en échange des concessions et des compromis qu'elles pourraient faire. Malgré la brièveté de son unique séance officielle, la conférence de 1973 sur la paix au Moyen-Orient qui, disons-le en passant, était présidée par les États-Unis et l'Union soviétique, a constitué un bon exemple d'une telle infrastructure. À l'époque, le parrainage de la conférence par les superpuissances et le soutien unanime qu'elle a reçu de la collectivité mondiale ont facilité pour les parties au litige la négociation d'un cessez-le-feu et d'un accord de désengagement, sans qu'elles aient perdu la face; elles ont pu en outre accepter la mise en oeuvre par les Nations-Unies de mécanismes de maintien de la paix et de limitation des conflits. Les négociations de Camp David entre l'Égypte et Israël, menées sous la conduite des États-Unis, ont été un autre exemple de cette forme de structure, bien qu'à une échelle plus limitée.

IL EST DÉSORMAIS ABSOLUMENT indispensable de mettre sur pied une structure qui prendrait aussi en compte les derniers éléments du problème, à savoir les autres territoires occupés et l'avenir des Palestiniens et de Jérusalem. Si l'on veut amener la Syrie, la Jordanie, les dirigeants palestiniens, le Liban et Israël à participer à un processus pratique et

LE MOYEN-ORIENT CÉLÈBRE EN 1987 plusieurs anniversaires marquants : c'est en effet le 90<sup>e</sup> anniversaire du premier congrès sioniste de Theodor Herzl, le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration Balfour, le 50<sup>e</sup> anniversaire du rapport de la Commission Peel, qui recommandait d'instaurer en Palestine un État arabe et un État juif, le 40<sup>e</sup> anniversaire du plan de partage adopté par les Nations-Unies, le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Guerre des Six Jours et de la résolution 242, le 10<sup>e</sup> anniversaire de la visite de Sadate à Jérusalem et enfin, le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'invasion du Liban par Israël.

Cette énumération donne une vague idée de l'extrême complexité historique du problème israélo-arabe ou, comme on l'appelait communément auparavant, le problème palestinien. En dépit des innombrables démarches, violentes ou pacifiques, entreprises jusqu'à présent pour démêler cet écheveau, on n'a encore atteint aucun résultat concret, et il semble désormais s'être installé dans la région un climat de résignation, de lassitude, voire de fatalisme, tandis que le très net parti pris qui caractérise les attitudes dans le reste du monde continue de faire obstacle aux efforts déployés pour résoudre le problème israélo-arabe.

Il est question, une fois de plus, de convoquer une conférence sur la paix au Moyen-Orient. On semble laisser entendre, dans les pays occidentaux du moins, que cette conférence se tiendra en dehors du cadre des Nations-Unies, même s'il est possible que les membres permanents du Conseil de sécurité y assistent. Cette éventualité a fait l'objet au cours des dernières années de nombreuses discussions : il y a deux ans entre la Jordanie et l'OLP, plus récemment entre Israël et les États-Unis et même, semble-t-il, entre Israël et la Jordanie, mais d'une manière clandestine. La majorité des membres de l'ONU sont en faveur d'une conférence sur la paix au Moyen-Orient qui se tiendrait à l'intérieur du cadre des Nations-Unies, mais cette prise de position n'a guère d'importance dans la mesure où Israël et les États-Unis sont d'ores et déjà déterminés à l'organiser en dehors de ce cadre. La conférence soulève également une certaine polémique en Israël même, le premier ministre Shamir y étant opposé, tandis que son ministre des Affaires étrangères, M. Peres, y est favorable.